

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 27 février 2026****Nombre de Membres**

En exercice :	21
Présents au Conseil :	18
Ayant pris part au vote :	20
Ayant donné procuration :	2

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept février à vingt heures trente.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Date de la convocation

23/02/2026

Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.

Procuration : Aline Carrière à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin,

Absente : Aline Louvrier

Secrétaire de séance : Jean de la Rochefoucauld.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2026.02.003**OBJET : Proratisation de la partie fixe de la redevance Eau et Assainissement**

Monsieur le Maire propose lors d'un changement d'usager du service de l'eau et de l'assainissement de proratiser la part fixe en fonction de la date de la mutation immobilière, l'acte de vente faisant foi.

Ainsi, à partir de la période de facturation du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2026, le prorata se fera en fonction du nombre de jours de présence ce qui mettra fin à une part fixe élevée sur une partie courte de l'année.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Valident la proratisation de la part fixe de l'eau et de l'assainissement ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 025-200068401-20260227-2026_02_003-DE

Berser
Levrault

Le Maire,
Marc SAULNIER.